

7 juin 2016

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 6 juin 2016 à 20h00.

Sont présents :     Alain Lachapelle             Marianne Denicourt  
                              Ghislain Blais                     Julien Montreuil-Côté  
   Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 8 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2016-100    Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2016-101    Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2016-102    Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2016

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2016-103    Accepter les comptes du mois de mai 2016

La liste des comptes du mois de mai est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mai au montant de 85,161.24\$ et en autorise le paiement.

2016-104    Demande de dérogation mineure – 200, route Centrale

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde la dérogation mineure à M. Denis Laflamme, telle que recommandée par le CCU, à l'effet de permettre l'implantation d'un garage de 111.5 m<sup>2</sup> sur son terrain alors que le règlement impose une superficie limitée de 100 m<sup>2</sup>.

2016-105    Mandat d'architecte – devis pour appel d'offres - entrepôt à sel

Suite au dépôt des plans de rénovation et d'agrandissement de l'entrepôt à sel par la firme d'architectes Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité de demander à la firme d'architectes de préparer un devis pour la rénovation seulement, et un devis pour la rénovation et agrandissement de l'entrepôt à sel, incluant l'estimation des coûts, pour aller en appel d'offres.

2016-106 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes

*En raison de son emploi qu'elle occupe au Ministère des Transports, Mme Marianne Denicourt ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.*

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 88 641\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2016-107 Plan d'intervention en infrastructures routières locales – MRC

*En raison de son emploi qu'elle occupe au Ministère des Transports, Mme Marianne Denicourt ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.*

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'informer la MRC de Rimouski-Neigette que la municipalité de Saint-Valérien est intéressée à faire partie du plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC, considérant que la route Centrale est classée route locale 2 et qu'elle aurait grandement besoin d'un resurfaçage en asphalte sur une distance de ± 3.5 km.

2016-108 Chemin accès aux ressources – route Centrale

*En raison de son emploi qu'elle occupe au Ministère des Transports, Mme Marianne Denicourt ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.*

Considérant qu'un rapport du responsable des travaux publics déposé au conseil municipal fait état du très mauvais état de la portion de la route Centrale classée accès aux ressources sous la responsabilité du ministère des Transports;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au ministère des Transports d'effectuer les travaux nécessaires, soit rechargement en gravier et nivelage régulier, afin que cette route réponde aux normes de sécurité.

2016-109 Annexe à la résolution # 2015-199 – ajout du copropriétaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'ajouter le nom de Mme Eva Larocque, comme acheteur du terrain situé au 19, avenue du Versant, lot # 5 108 211, avec M. Danis Ouellet.

2016-110 Réparations du camion 07 International 1996

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Marius Amiot au montant de 2,202.43\$ taxes incluses pour le changement des lames, la soumission du Centre du Camion Denis au montant de 700\$ plus taxes pour le changement du siège chauffeur et d'autoriser le remplacement du radiateur au montant maximal de la soumission de Camion Denis 2,992.44\$ plus taxes, s'il n'y a pas d'autres soumissions moins élevées.

2016-111 Gratte arrière pour camion 12 Freightliner 2015 – affectation réserve

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Atelier Gaétan Fournier pour la fabrication et la pose d'une gratte arrière hydraulique d'une largeur de 10 pieds au montant de 4,200\$ plus taxes ainsi que l'achat de l'accumulateur chez Équipements Pierre-Paul Beaulieu à 160\$ + 2 hoses hydrauliques, et affecte un montant de 1,300\$ de la réserve voirie à cette dépense.

Avis de motion – règlement # 2016-293 modifiant le règlement # 2004-201 qui permet la circulation des quads sur certains chemins municipaux

*En raison de son emploi qu'elle occupe au Ministère des Transports, Mme Marianne Denicourt ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.*

Julien Montreuil-Côté donne un avis de motion de la présentation pour adoption du règlement # 2016-293 modifiant le règlement # 2004-201 qui permet la circulation des quads sur certains chemins municipaux.

2016-112 Demande d'informations – projet PIQM sous-volet 5.1 dossier # 557984

Attendu que la municipalité de St-Valérien a déposé une demande d'aide financière pour la rénovation de son centre communautaire afin de le rendre conforme aux dispositions de sécurité d'un édifice municipal dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1;

Attendu qu'après vérification les demandes de subventions d'autres projets des municipalités de la MRC Rimouski-Neigette ont aussi été refusées;

Attendu que le même type de lettre a été envoyé à ces municipalités que, pour des raisons de disponibilités financières, seuls les projets les plus prioritaires ont été sélectionnés;

Attendu qu'il est mentionné, dans la lettre type, que le Ministère pourra évaluer tous nouveaux renseignements apportant une bonification significative à cette demande;

Attendu qu'il n'est aucunement précisé par le Ministère ce qu'il définit comme étant les priorités sur lesquelles se base son analyse;

Attendu qu'il n'est aucunement précisé par le Ministère ce qu'il veut dire par des renseignements apportant une bonification significative à la demande;

En conséquence, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fasse parvenir à la municipalité de St-Valérien les informations suivantes afin de répondre aux exigences prioritaires du programme soit :

- 1- La liste de tous les projets acceptés et refusés à l'intérieur de la région administrative du Bas-Saint-Laurent;
- 2- Les critères que le Ministère considère comme prioritaires lors de l'analyse des différents projets;
- 3- Une description détaillée de ce que le Ministère veut dire par une bonification significative d'un projet.

Demande adressée à :

Catherine Verge –Ostiguy, Directrice par intérim, Service des infrastructures collectives, MAMOT

Frédéric Guay, sous-ministre adjoint, Infrastructures et affaires municipales

Harold Lebel, député de la circonscription de Rimouski

Francis St-Pierre, Préfet, MRC Rimouski-Neigette

2016-113 Il est aussi proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que la MRC Rimouski-Neigette appuie la demande de la municipalité de St-Valérien.

2016-114 Entretien de fournaise et cylindre de porte – centre communautaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat et l'installation d'un cylindre de porte pour l'accès entre la grande salle et l'escalier menant au rez-de-chaussée, ainsi que l'entretien de la fournaise, tel que requis par le technicien.

2016-115 Demande de la Corporation de développement – Fête au village

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'accepter que la Fête au village se tienne à l'intérieur du centre communautaire conditionnellement à ce que la Corporation informe la municipalité du résultat de son analyse et du suivi des activités.

2016-116 Séances de glaçage de la patinoire – compensation

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 180\$ à M. Brice Boulangeot pour 9 séances de glaçage à 20\$ chacune pour la saison hivernale 2016.

2016-117 Demande de l'organisme Service de garde de Saint-Valérien

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 4,000\$, prévu au budget, à l'organisme Service de garde de Saint-Valérien pour le terrain de jeux, conditionnel à la confirmation du contrat d'entente avec Mme Ariane Berger et du budget prévisionnel du terrain de jeux.

2016-118 Pro-maire

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de nommer M. Julien Montreuil-Côté pro-maire pour le prochain trimestre.

Correspondance

2016-119 Remerciements aux bénévoles – Christine et Jocelyn Chabot

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de remercier Mme Christine Chassé et M. Jocelyn Chabot pour leur bénévolat comme responsables du journal Le Jaseur pendant plus de 12 ans.

2016-120 Remerciements – Implantation d'un service de garde scolaire

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien remercie Mme Diane D'Astous, directrice de l'école Saint-Rosaire, Mme Valéry Marquis présidente du conseil d'établissement et le conseil d'administration de la Commission scolaire des Phares pour la décision prise dernièrement de mettre en place un service de garde scolaire à l'école Saint-Rosaire de Saint-Valérien.

Démission de M. Pierre Tremblay à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme

2016-121 Adoption du règlement # 2016-292 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Rimouski

ATTENDU qu'une municipalité locale peut, en vertu des articles 126 et suivants de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q. chapitre O-9), étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 5 octobre 2015;

En conséquence, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le règlement # 2016-292 soit et est adopté, décrétant ainsi qu'il suit, savoir :

Article 1 : La partie du territoire de la Ville de Rimouski, délimitée par la description et le plan ci-joints faits le 2 mars 2015 par Michel Asselin, arpenteur-géomètre, faisant référence à ses minutes numéro 10145, est annexée au territoire de la Paroisse de Saint-Valérien.

Article 2 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2016.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire

2016-122 Évaluation du personnel – recommandation

Considérant que le maire et la directrice générale ont procédé à l'évaluation des trois employés permanents pour les 6 premiers mois de l'année et recommandent l'attribution du pourcentage d'augmentation déterminé à l'annexe C du manuel des employés pour l'atteinte des objectifs fixés;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'attribuer une augmentation de 0.5% rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h25 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Marie-Paule Cimon, dir. gén.

\_\_\_\_\_  
Robert Savoie, maire